



19 Place du Maréchal Foch - 29260 LESNEVEN
02.98.20.77.74 - administration@koality.fr

Conditions particulières – Licences logicielles tierces

Préambule

Les présentes conditions particulières complètent les Conditions Générales de Vente de Koality (CGV générales – juin 2025), disponibles sur demande ou à l'adresse communiquée par la Société. Elles encadrent les prestations de mise à disposition de licences logicielles tierces (plugins WordPress, services SaaS, outils de gestion ou d'analyse) fournies dans le cadre d'un contrat annuel conclu entre Koality et le Client.

Article 1 – Objet du contrat

Koality met à disposition du Client, pour la durée du contrat, une ou plusieurs licences de logiciels tiers nécessaires au bon fonctionnement du site ou des services du Client. Les logiciels concernés sont cités dans le devis correspondant (ex. : Gravity Forms, FacetWP, WPML, Mailjet, etc.).

Le contrat est conclu pour une durée initiale de douze (12) mois, renouvelable tacitement dans les conditions définies ci-après.

Article 2 – Conditions d'utilisation

Les licences fournies sont valables uniquement pour les projets gérés techniquement par Koality. Elles ne peuvent être utilisées sur des sites tiers ou transmises à d'autres prestataires sans accord préalable.

Les mises à jour automatiques, les services d'API et les extensions premium sont accessibles uniquement pendant la durée du contrat. En cas de résiliation, ces accès seront désactivés.

L'utilisation des licences est strictement limitée au projet, au site ou au domaine précisé dans le devis. Toute utilisation hors périmètre (autre site, sous-domaine ou environnement non prévu) est interdite sans accord écrit préalable et pourra donner lieu à une facturation complémentaire.

Article 3 – Mise en œuvre et durée

Le contrat est conclu pour une durée d'un (1) an, renouvelable tacitement sauf résiliation avec préavis de deux (2) mois.

Toute demande de résiliation doit être notifiée par lettre recommandée avec AR, au moins deux (2) mois avant la date de reconduction.

En l'absence de résiliation formelle dans ce délai, le contrat est considéré comme renouvelé, et le montant annuel devient intégralement dû, même en cas de non-utilisation ou de non-paiement.

Le défaut de paiement ne vaut pas résiliation. Il peut entraîner la suspension du service, mais ne dispense en aucun cas du règlement des sommes dues.

En cas de résiliation anticipée par le Client avant l'échéance annuelle, le montant total du contrat reste dû intégralement, sans possibilité de remboursement partiel.

Article 4 – Propriété des licences

Les licences restent la propriété de Koality ou de ses fournisseurs. Le Client ne dispose que d'un droit d'usage temporaire, non exclusif, non cessible, pendant la durée du contrat.

Koality se réserve le droit de modifier ou de remplacer une licence par un équivalent fonctionnel si la licence initiale devient obsolète, incompatible, ou si le fournisseur modifie ses conditions d'utilisation.

Article 5 – Conditions financières

Le prix annuel est précisé dans le devis signé par le Client. Il inclut l'ensemble des services définis ci-dessus.

4.1 Révision des tarifs

Conformément aux CGV générales (art. 3.6), Koality peut réviser ses tarifs à la date anniversaire du contrat. Toute augmentation $\leq 5\%$ est réputée tacitement acceptée. Une hausse $> 5\%$ fera l'objet d'une notification écrite au moins deux (2) mois avant reconduction. Le Client pourra alors résilier sans frais.

4.2 Modalités de paiement

La facturation est annuelle, à date fixe.

Tout retard de paiement supérieur à 15 jours après relance pourra entraîner la suspension des services. En cas de non-régularisation sous 15 jours après mise en demeure, la résiliation sera effective de plein droit. Le montant annuel reste exigible en totalité. Les pénalités prévues aux CGV générales (3.4 et 3.5) s'appliquent, ainsi que des frais forfaitaires de gestion (250 € HT).

Article 6 – Responsabilités

Koality agit comme intermédiaire technique. La société ne saurait être tenue responsable de dysfonctionnements, limitations ou interruptions liés aux logiciels tiers, ni des modifications de leurs conditions commerciales ou juridiques.

Le Client reste responsable de l'utilisation des services tiers dans le respect des lois en vigueur, notamment en matière de protection des données personnelles.

Article 7 – Réversibilité

En cas de résiliation du contrat, la licence est automatiquement révoquée. Si le Client souhaite continuer à utiliser le logiciel concerné, il devra souscrire sa propre licence directement auprès de l'éditeur. Koality pourra, sur demande, transmettre les informations techniques utiles à cette migration, sans garantie de continuité ou d'identité de configuration.

Article 8 – Sécurité et mises à jour

Koality s'efforce de sélectionner des extensions fiables et régulièrement mises à jour. Toutefois, les correctifs de sécurité et évolutions fonctionnelles dépendent exclusivement des éditeurs des logiciels tiers concernés. Koality ne saurait garantir l'absence de vulnérabilités ou de failles dans les plugins ou services fournis.

La surveillance, l'application des mises à jour de sécurité et le suivi proactif de la stabilité des plugins ne sont assurés que dans le cadre d'un contrat de maintenance spécifique conclu entre Koality et le Client.

Article 9 – Cas de force majeure

Koality ne pourra être tenue responsable de tout manquement à ses obligations contractuelles en cas de force majeure, tel que défini par la jurisprudence française. Sont notamment considérés comme cas de force majeure : catastrophes naturelles, incendies, inondations, émeutes, actes de terrorisme, guerres, pannes généralisées des réseaux Internet, attaques informatiques massives (de type DDoS), ou toute autre circonstance imprévisible, irrésistible et extérieure à la volonté de Koality.

En cas de survenance d'un tel événement, l'exécution des obligations concernées sera suspendue pendant la durée de l'événement. Si la durée dépasse soixante (60) jours, chacune des parties pourra résilier le contrat par lettre recommandée avec accusé de réception, sans indemnité.

Article 10 – Référence aux CGV générales

Toutes les clauses non expressément reprises dans les présentes conditions particulières (confidentialité, protection des données, propriété intellectuelle, sous-traitance, litiges...) sont régies par les Conditions Générales de Vente de Koality – version juin 2025, disponibles sur simple demande et sur le site : <https://koality.fr/cgv/>. En cas de contradiction, les présentes prévalent pour les prestations expressément visées.

Dernière mise à jour : septembre 2025